

pour les prix d'honneur. Une médaille est donnée chaque année à l'élève qui a obtenu le plus grand nombre de bons points.

Dans chaque classe ont lieu des concours hebdomadaires dont le résultat est inscrit dans un registre tenu à cette fin par le Préfet des Études, et les prix distribués à la fin de l'année scolaire sont décernés d'après ces concours.

Dans le cas où plusieurs élèves auraient le même nombre de points, les notes d'examen devraient décider qui est le plus méritant.

Un élève qui a obtenu l'exemption de quelques matières du programme suivi dans sa classe n'a droit à aucun prix dans le Collège, à moins que, par des études supplémentaires, il ne se place sur un pied d'égalité avec ses condisciples.

Conditions.

L'ANNÉE SCOLAIRE EST DE DIX MOIS.

Pension et enseignement,		\$100 00
Literie,		5 00
Lavage et raccommodage,		15 00
Abonnement au médecin,		2 00

EXTRA.

Usage du Piano et leçons,		\$25 00
Leçons de Violon, Cornet, Flûte, etc.,		10 00
Clavigraphie (Typewriting),		5 00
Bibliothèque,		1 00

Enseignement pour les demi-pensionnaires, \$20 par an.

Les effets classiques sont fournis par la maison aux conditions de la librairie.

Les paiements se font en quatre termes, et invariablement d'avance.

Le séjour des élèves à l'infirmerie occasionne une petite dépense qui est à la charge des parents.

Un élève qui arrive après le commencement de l'année

devra
tout n
La
ses, e
plicat
La
cuisin
une a
A
une a
avanc
ou p
dépôt

L
Com
angle
franç
acqu
outre
const
est la

C
rière
Cou
et L
ciale
ense
ces
nuai

I
se l